N° CAS: 108-42-9 MSDS



MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance

:

 N° CAS
 : 108-42-9

 Code du produit
 : 02732

Structure chimique

NH₂

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.

Réservé à un usage professionel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.

107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles —

Exposition répétée,

www.lobachemie.com 18/05/2016 1/11

Fiche de données de sécurité

catégorie 2
Dangereux pour le milieu H410
aquatique — Danger
chronique, catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Muta. Cat. 3; R68 T; R23/24/25 N; R50/53 R33

Texte complet des phrases R: voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)





GHS08



GHS06

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H301+H311+H331 - Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils de prudence (CLP) : P261 - Éviter de respirer les vapeurs, poussières, fumées, gaz.

P311 - Appeler un médecin.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement

de protection des yeux, un équipement de protection du visage.

P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale,

nationale et/ou internationale

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom : 3-CHLOROANILINE FOR SYNTHESIS

www.lobachemie.com 18/05/2016 2/11

Fiche de données de sécurité

N° CAS : 108-42-9

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours 41

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver

abondamment à l'eau/.... Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes.

Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Premiers soins après ingestion

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées Symptômes/effets

ou d'une exposition prolongée.

Symptômes/effets après inhalation : Toxique par inhalation. : Toxique par contact cutané.

Symptômes/effets après contact avec la

peau

Symptômes/effets après ingestion : Toxique en cas d'ingestion.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Pas d'informations complémentaires disponibles

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence 6.1.

Pour les non-secouristes 6.1.1.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

Pour les secouristes 6.1.2.

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

www.lobachemie.com 18/05/2016 3/11

Fiche de données de sécurité

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de

rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection

respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Masse moléculaire : 127.57 g/mol

Couleur : colorless to light yellow.

Odeur : characteristic odour.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : -10.4 °C

www.lobachemie.com 18/05/2016 4/11

Fiche de données de sécurité

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : 95 - 96 °C

Point d'éclair : 190 °C

Température d'auto-inflammation : 500 °C

Température de décomposition : 190 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : 0.05 mm Hg at 20°C

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1.206 g/cm³ Solubilité : Eau: Insoluble

Log Pow : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible

Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Chaleur. Flamme nue. Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané. Inhalation:

Toxique par inhalation.

www.lobachemie.com 18/05/2016 5/11

Fiche de données de sécurité

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes : Non classé

cibles (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes

cibles (exposition répétée)

: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

ou d'une exposition prolongée.

Indications complémentaires : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles

: Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long

terme

12.2. Persistance et dégradabilité

3-CHLOROANILINE FOR SYNTHESIS (108-42-9)

Persistance et dégradabilité Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

www.lobachemie.com 18/05/2016 6/11

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou

internationale.

Ecologie - déchets : Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

Numéro ONU 14.1.

N° ONU (ADR) : 2019 N° ONU (IMDG) : 2019 N° ONU (IATA) : 2019 N° ONU (ADN) : 2019 N° ONU (RID) : 2019

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : CHLORANILINES LIQUIDES Désignation officielle de transport (IMDG) : CHLORANILINES LIQUIDES

Désignation officielle de transport (IATA) : Chloroanilines, liquid

Désignation officielle de transport (ADN) : CHLORANILINES LIQUIDES Désignation officielle de transport (RID) : CHLORANILINES LIQUIDES

Description document de transport (ADR) UN 2019 CHLORANILINES LIQUIDES, 6.1, II, (D/E), DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

UN 2019 CHLORANILINES LIQUIDES, 6.1, II, POLLUANT MARIN/DANGEREUX Description document de transport (IMDG) :

POUR L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (IATA) : UN 2019 Chloroanilines, liquid, 6.1, II, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Description document de transport (ADN) : UN 2019 CHLORANILINES LIQUIDES, 6.1, II, DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

Description document de transport (RID) : UN 2019 CHLORANILINES LIQUIDES, 6.1, II. DANGEREUX POUR

L'ENVIRONNEMENT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

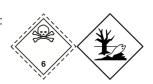
Classe(s) de danger pour le transport

(ADR)

: 6.1

: 6.1

Etiquettes de danger (ADR) : 6.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport

(IMDG)

Etiquettes de danger (IMDG) : 6.1



www.lobachemie.com 18/05/2016 7/11

Fiche de données de sécurité

IATA

Classe(s) de danger pour le transport

(IATA)

Etiquettes de danger (IATA) : 6.1



: 6.1

: 6.1

: 6.1

ADN

Classe(s) de danger pour le transport

(ADN)

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1



RID

Classe(s) de danger pour le transport

(RID)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1



Groupe d'emballage

: II Groupe d'emballage (ADR) Groupe d'emballage (IMDG) : II Groupe d'emballage (IATA) : II Groupe d'emballage (ADN) : II Groupe d'emballage (RID) : II

Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 14.6.

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : T1 Quantités limitées (ADR) : 100ml Quantités exceptées (ADR) : E4

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02 Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (ADR)

: MP15

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (ADR)

: T7

8/11 www.lobachemie.com 18/05/2016

Fiche de données de sécurité

Dispositions spéciales pour citernes : TP2

mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)

Code-citerne (ADR) : L4BH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19

Véhicule pour le transport en citerne : AT Catégorie de transport (ADR) : 2

Dispositions spéciales de transport -

Chargement, déchargement et

manutention (ADR)

: S9, S19

: CV13, CV28

Dispositions spéciales de transport -

Exploitation (ADR)

Danger n° (code Kemler) : 60

Panneaux oranges

60 2019

Code de restriction concernant les tunnels

(ADR)

Code EAC : 2X

- Transport maritime

Instructions d'emballage (IMDG) : P001 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02 Instructions pour citernes (IMDG) : T7 Dispositions spéciales pour citernes : TP2

(IMDG)

N° FS (Feu) : F-A N° FS (Déversement) : S-A Catégorie de chargement (IMDG) : A Tri (IMDG) : SG35

Propriétés et observations (IMDG) : Colourless liquid. May be a mixture of two of the isomers (e.g. ortho- and meta-) of

chloroaniline. Reacts with acids. Toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation.

N° GSMU : 152

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et

cargo (IATA)

: E4

Quantités limitées avion passagers et

cargo (IATA)

: Y641

Quantité nette max. pour quantité limitée

avion passagers et cargo (IATA)

: 1L

Instructions d'emballage avion passagers

et cargo (IATA)

: 654

Quantité nette max. pour avion passagers : 5L

et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion cargo

seulement (IATA)

: 662

Quantité max. nette avion cargo seulement : 60L (IATA)

Code ERG (IATA) : 6L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : T1 Dispositions spéciales (ADN) : 802 Quantités limitées (ADN) : 100 ml Quantités exceptées (ADN) : E4

Equipement exigé (ADN) : PP, EP, TOX, A

Ventilation (ADN) : VE02

www.lobachemie.com 18/05/2016 9/11

Fiche de données de sécurité

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : T1 Quantités exceptées (RID) : E4

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à

l'emballage en commun (RID)

: T7

Instructions pour citernes mobiles et

conteneurs pour vrac (RID)

Dispositions spéciales pour citernes

mobiles et conteneurs pour vrac (RID)

: TP2

: MP15

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH Dispositions spéciales pour les citernes : TU15

RID (RID)

Catégorie de transport (RID)

Dispositions spéciales de transport -

: 2 : CW13, CW28, CW31

Chargement, déchargement et

manutention (RID)

Colis express (RID) : CE5 Numéro d'identification du danger (RID) : 60

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

3-CHLOROANILINE FOR SYNTHESIS n'est pas sur la liste Candidate REACH

3-CHLOROANILINE FOR SYNTHESIS n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification

according to AwSV; N° ID 695)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles

d'immission - 12.BlmSchV

Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions)

(Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée SZW-liist van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée NIET-limitatieve lijst van voor de : La substance n'est pas listée

voortplanting giftige stoffen - Borstvoeding

NIET-limitatieve lijst van voor de

voortplanting giftige stoffen -

Vruchtbaarheid

: La substance n'est pas listée

www.lobachemie.com 18/05/2016 10/11

Fiche de données de sécurité

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen - Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Danemark

Recommandations règlementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en

contact direct avec celui-ci

Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors

de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
Toxique en cas d'ingestion.
Toxique par contact cutané.
Toxique par inhalation.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
Danger d'effets cumulatifs
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
Possibilité d'effets irréversibles
Dangereux pour l'environnement
Toxique

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

11/11 www.lobachemie.com 18/05/2016